

TRANSPORTS SCOLAIRES 2021-2022

INSCRIPTION EN LIGNE

DU 22 JUIN AU 31 JUILLET 2021

RENDEZ-VOUS SUR **NOMAD.NORMANDIE.FR**
ET LAISSEZ-VOUS GUIDER ...

L'INSCRIPTION

- Vous avez déjà créé un compte transport, utilisez-le afin de procéder au renouvellement de l'inscription ou à une nouvelle demande
- Vous n'avez pas de compte transport, créez un compte unique pour tous les enfants de la famille et procédez à leur inscription.

VOTRE SITUATION RISQUE DE CHANGER POUR LA RENTRÉE ?

- Inscrivez votre enfant dans l'établissement souhaité dès le 22 juin pour éviter la majoration à compter du 1^{er} août.
- En cas de changement de domicile ou d'établissement, contactez votre service des transports afin de mettre à jour votre dossier, aucune majoration ne sera appliquée.

LA RENTRÉE : LA CARTE DE TRANSPORT

- Si votre enfant possède une carte ATOUMOD, elle est à conserver pendant 7 ans. L'abonnement sera chargé directement à distance par la Région. Votre enfant devra poser sa carte sur le pupitre à bord du car jusqu'à l'affichage du voyant vert (7 secondes), pour activer l'abonnement.
- Si votre enfant ne possède pas actuellement une carte ATOUMOD, vous recevrez la carte des transports directement à votre domicile la dernière semaine d'août.

CONTACTS UTILES

02 22 55 00 10

nomad-car@normandie.fr

CALVADOS

Service des Transports Publics Routiers
Maison des Quatrans
25, rue de Geôle
CS 50523 - 14035 Caen cedex

Si votre enfant utilise le réseau
Nomad (ex Bus Verts)
Tél : 09 70 83 00 14
Keolis pôle carte scolaire
CS 80127 - 14128 Mondeville cedex

EURE

Service des Transports Publics Routiers
19, rue Saint-Louis
CS40441 - 27000 Evreux

MANCHE

Service des Transports Publics Routiers
98, route de Candol
CS 94459 - 50009 Saint-Lô cedex

ORNE

Service des Transports Publics Routiers
27, boulevard de Strasbourg
CS 30528 - 61017 Alençon cedex

SEINE-MARITIME

Service des Transports Publics Routiers
5, rue Robert Schuman
CS 21129 - 76174 Rouen cedex

TRANSPORTS SCOLAIRES RÉGIONAUX

| 2021 - 2022 |



NOMAD

RÉSEAU DE MOBILITÉ
NORMAND



RÉGION
NORMANDIE

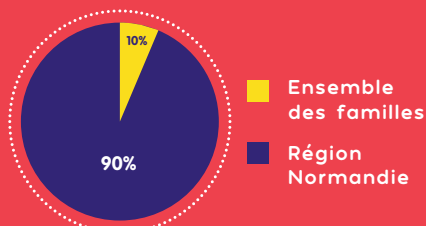
LES TRANSPORTS SCOLAIRES, UNE PRIORITÉ POUR LA RÉGION NORMANDIE



COÛT RÉEL pour la Région Normandie

Plus de
1 000 € ⁽¹⁾
par élève et par an

RÉPARTITION DU COÛT POUR UN ENFANT TRANSPORTÉ



Participation des familles : moins d'1€ l'aller-retour par jour d'école



Compétente en matière de transport scolaire en dehors des agglomérations, la Région doit, conformément à la loi, assurer une égalité de traitement des élèves transportés. C'est pourquoi elle a procédé à une harmonisation progressive des tarifs entre les départements.

BONUS TRANSPORT

L'abonnement aux transports scolaires régionaux ouvre droit à un aller-retour gratuit pendant les week-ends et chaque semaine des petites vacances (hors juillet/août) sur le réseau des lignes régulières routières régionales du département dans lequel l'abonnement scolaire routier est valable. Au delà de 2 voyages, l'élève devra s'acquitter d'un titre commercial.

VOYAGEZ EN TOUTE SÉCURITÉ !



DÉSINFECTION QUOTIDIENNE DES VÉHICULES



Port du masque obligatoire à partir de 11 ans (recommandé dès 6 ans)



Respect des gestes barrières

TARIFS ANNUELS ⁽³⁾

Pour les élèves de maternelles⁽²⁾ / élémentaires⁽²⁾ / internes

60€

Pour les collégiens et lycéens (externes / demi-pensionnaires)

120€

Transports scolaires en train (externes / demi-pensionnaires / internes)⁽⁴⁾

120€



Majoration de 20€ à compter du 1^{er} août 2021
Retrouvez le règlement régional des transports scolaires sur nomad.normandie.fr

UN DISPOSITIF D'AIDES POUR LES FAMILLES LES PLUS MODESTES

- Un abonnement demi-tarif pour les familles dont le quotient familial CAF/MSA est égal ou inférieur à 500€/mois (sur justificatif)
- Un paiement en 4 fois sans frais (en ligne avec une carte bancaire)
- Une mobilisation du fonds social régional pour les lycéens
- Des aides versées par des communes ou communautés de communes pour couvrir partiellement ou totalement l'abonnement scolaire



Retrouvez l'info du réseau de transports sur l'application **Nomad Car Normandie** téléchargeable gratuitement.

DISPONIBLE SUR
Google Play

Télécharger dans
l'App Store

(2) Elèves domiciliés dans le Calvados : 20 € en 2021 / 40 € en 2022 / 60 € en 2023

(3) Scolaire domicilié en dehors de la Normandie empruntant les transports scolaires Normands, sans accord entre les 2 régions : 300 €

(4) Pour les internes sur trajets interrégionaux = tarification "Carte Tempo scolaire" (10€ de la carte offerts et - 50% sur l'achat des billets de train)

(1) sur la base du budget et des effectifs 2020-2021